

BADMINTON INTER-DISTRICT PROMO AS N°2 - B/M

Responsable : LE MAUX Christelle

Le mercredi 8 Décembre 2021 de 13h3 à 16h30

Lieux : Saint-Brieuc

(MG à Balavenne, BG à St Charles, MF à St Pierre, BF à Ste Marie)

Coordonnées du responsable : Mail : c.bechaud@hotmail.fr

Téléphone : 0607562617

Pour tout renseignement, contactez Annaïg GAUTIER
par mail : annaig.gautier@laposte.net ou 06.59.07.51.36

IMPORTANT : Au départ de votre établissement, téléphonez le nom des absents par catégorie pour que l'organisation ajuste le déroulement de la compétition avant l'arrivée des cars.

Respecter les horaires. Merci.

Organisation des terrains pour les inter-districts :

Les joueurs seront répartis en poule de 4 (ou 3) joueurs avec tableau final (qualification en fonction du classement en poule).

Règlement minimum à connaître : (voir règlement UGSEL)

Match en 15 points avec changement de côté à 8, Tir Break (2 points d'écart jusqu'à 19 points). Si le nombre d'élèves est important : matchs en 11 points net avec changement de côté à 6.

- Lignes de jeu utilisées pour le simple
- Règles des côtés de service
- Arbitrage effectué par les élèves.

Rappel :

- ☞ Départemental simple PROMO AS B/M : le mercredi 15 décembre 2021 à GUINGAMP
- ☞ Départemental simple PROMO sections/licenciés/ P12 B/M : le mercredi 15 décembre 2021 à GUINGAMP
- ☞ Départemental simple ELITE B/M : le mercredi 15 décembre 2021 à GUINGAMP

Réunion de qualification : le jeudi suivant la compétition